

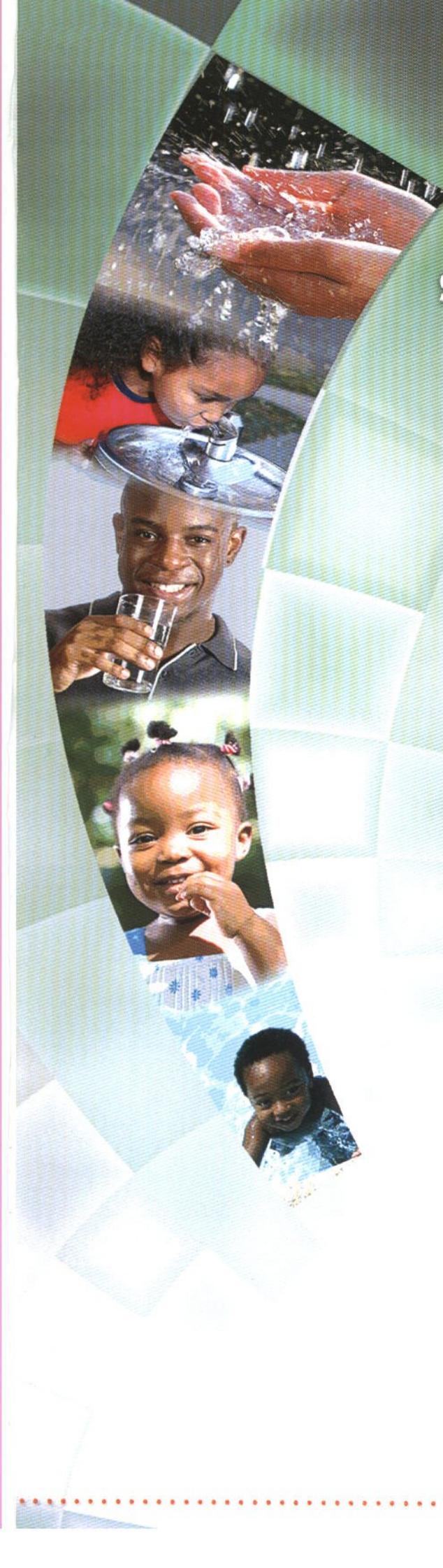
RAPPORT DE GESTION
.....
2010

sans
500

 **SODECI** s.a.

Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire





SOMMAIRE

Ordre du jour	P.02
Conseil d'Administration - Contrôle et Comité de Direction	P.03
Message du Président	P.04
Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire	P.05
Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Annuels	P.08
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées	P.10
Projet de Résolutions	P.13
Etats Financiers	P.14
Etat Annexé	P.20

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Il est proposé aux Administrateurs de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le vendredi 10 juin 2011, au Centre des Métiers de l'Electricité en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010 - quitus aux Administrateurs ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées ;
- Affectation et répartition du résultat ;
- Démission d'un Administrateur et cooptation d'un nouvel Administrateur ;
- Renouvellement des mandats d'un Commissaire aux Comptes et de son suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION - CONTROLE ET COMITE DE DIRECTION



Conseil d'Administration

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ADMINISTRATEURS

	Exercice de fin de Mandat
ZADI KESSY Marcel	2011
AHOUNE Firmin	2012
ALBEROLA Marc	2013
BOUYGUES Olivier	2013
CASSAGNE Jean-Jacques	2015
EBAH Basile	2013
ECP FII FINAGESTION	2015
DIARRA Ousmane	2011
KONAN Camille	2015
MIREMONT Auguste	2010
PETERSCHMITT Louis	2012
TAUZIAC Eric	2011

Commissaires aux Comptes

TITULAIRE	ERNST & YOUNG	2012
SUPPLEANT	UNICONSEIL	2012
TITULAIRE	MAZARD CÔTE D'IVOIRE	2010
SUPPLEANT	N'DABIAN KROAH BILE	2010

Comité de Direction

Président du Conseil d'Administration

ZADI KESSY MARCEL

Directeur Général

EBAH BASILE

Directeur Général des Opérations

Attachée Direction Générale

Attachée Direction Générale

Secrétaire Générale

Directeur Logistique

Directeur Financier et Comptable

Directeur Budget et Contrôle de Gestion

Directeur Général Adjoint Technique

Directeur Production Abidjan

Directeur Etudes Maintenance Travaux

Directeur Assainissement

Directeur Général Adjoint Exploitation

Directeur Exploitation Abidjan

Directeur Exploitation Interieur

Directeur des Ressources Humaines

DAUPHIN GEORGES

MME LAGO Chantal

MME SEM ELEONORE

COULIBALY AICHA

ZADOU DEGRE Virginie

KOUADIO Kouadio Christophe

DEGNY AKADIE Guy Florent

DA CRUZ Dominique

GOSSO OLIVIER

AKA AKPA OLIVIER

KONE BAZOUMANA

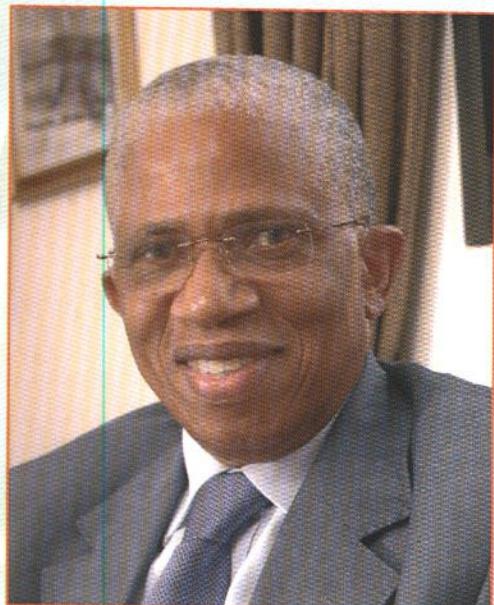
KOUADIO AMANI

ANGOFI JACOB

YOBLOUE DESCORD

FOFANA BRIHIMA

MESSAGE DU PRESIDENT



Mesdames, Messieurs, chers actionnaires.

L'année 2010 qui vient de s'achever a démarré difficilement avec la pollution accidentelle du réseau d'eau potable de la cité COPRIM de Yopougon. Cet accident, le premier dans l'histoire de SODECI, a heureusement été vite maîtrisé grâce à l'efficacité des dirigeants et des collaborateurs de terrain de votre entreprise, mais aussi grâce au soutien et à l'implication de notre Tutelle que je voudrais remercier en votre nom.

L'année 2010 a aussi été marquée par le respect en partie par l'Etat de ses engagements en matière de règlement de sa dette vis-à-vis de SODECI. Cela a permis à l'entreprise de continuer son activité et de poursuivre les travaux nécessaires à l'amélioration de la fourniture d'eau potable notamment aux populations d'Abidjan.

Permettez-moi, en votre nom à tous, de demander au représentant de l'Etat présent ici, de bien vouloir transmettre au Ministre de l'Economie et des Finances nos sincères remerciements pour ses efforts en faveur de notre entreprise, malgré les difficultés économiques de la Côte d'Ivoire.

La bonne tenue de notre trésorerie et le niveau de notre activité travaux grâce aux concours extérieurs nous ont permis de dégager un résultat net en forte progression. Ces performances ont contribué à préserver les acquis de l'activité eau. C'est ici le lieu de féliciter tous les collaborateurs qui ont permis d'obtenir ces résultats et de les encourager à persévérer dans cette voie.

Enfin en 2010, SODECI a eu 50 ans. Le contexte n'a certes pas permis de célébrer cet évènement majeur de notre histoire, mais nous espérons que les perturbations politiques actuelles trouveront très vite un dénouement heureux pour nous permettre de marquer cet anniversaire comme il se doit.

En 2011, nos performances seront affectées négativement par la grave crise post-électorale qu'a connue notre pays. Malgré ce contexte extrêmement difficile, nous avons pu assurer notre mission de service public grâce au courage et au sens du devoir de l'ensemble des travailleurs de l'Entreprise. Je tiens à les en remercier et à les féliciter en votre nom.

Merci à tous pour votre confiance et votre soutien à nos actions.

Marcel ZADI KESSY
Président du Conseil d'Administration

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Mesdames, Messieurs,

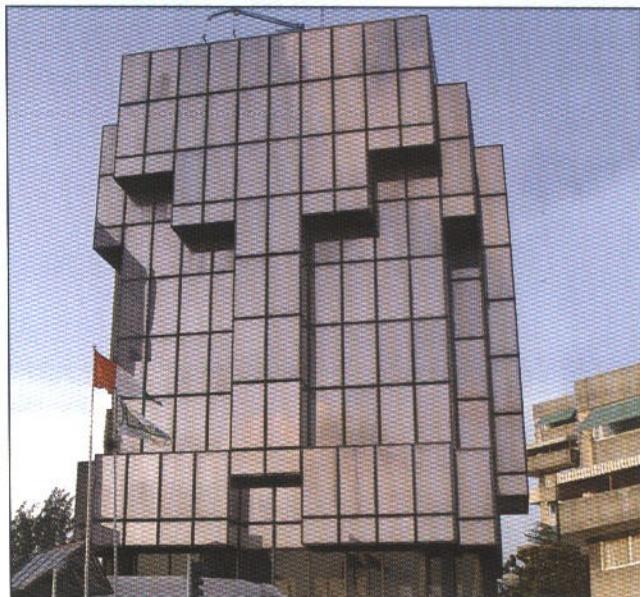
Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2010 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous rappelons que, conformément aux articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers et autres documents et qui sont également adressés à :

- La Direction Générale des Grandes Entreprises ;
- La Comptabilité Nationale ;
- La Banque de Données Financières ;
- La Direction de l'Enregistrement ;
- La BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.



■ ACTIVITÉS

L'année 2010 a été marquée, sur le plan politique, par la tenue effective des élections présidentielles et par la crise post-électorale qui s'en est suivie.

Dans cet environnement, le nombre d'abonnés actifs en Zone Libre a évolué en moyenne de 6% grâce aux projets Banque Mondiale et URBIS.

Données d'activités comparées	2009	2010	Variation (en valeur)	Variation (%)
Zone Libre				
Nombre d'abonnés	566 704	599 766	33 062	5,8
M ³ produits (Km ³)	159 760	162 478	2 718	1,7
M ³ facturés (Km ³)	122 932	124 307	1 375	1,1
Ratio de Facturation (%)	76,9	76,5	-0,4	-0,5
Zone CNO				
Nombre d'abonnés	69 071	71 138	2 067	3,0
M ³ produits (Km ³)	21 526	19 364	-2 162	-10,0
M ³ facturés (Km ³)	17 070	12 160	-4 910	-28,8
Ratio de Facturation (%)	80	62,8	-17,2	-21,5
Global Société				
Nombre d'abonnés	635 775	670 904	35 129	5,5
M ³ produits (Km ³)	181 286	181 842	556	0,3
M ³ facturés (Km ³)	140 002	136 467	-3 535	-2,5
Ratio de Facturation (%)	77,2	75,0	-2,2	-2,8

La production totale en Zone Libre augmente de 1,7% du fait de la mise en service de 7 nouveaux forages et au renforcement de la production à l'usine zone nord. La facturation annuelle en cubage progresse de 1%.

En zone CNO, la production totale recule de 10% en raison du délestage électrique survenu sur le premier semestre 2010. La facturation annuelle en cubage régresse de 22% du fait de

la baisse de la production et du changement de méthode de facturation en 2010 (passage d'une facturation estimée à une facturation réelle).

Produits (en millions de F CFA)	Exercice 2009	Exercice 2010	Variation (en valeur)	Variation (%)
Ventes d'Eau HT	37 470	36 812	-659	-2
Travaux, services vendus	16 025	16 544	519	3
Autres produits (dont financiers et HAO)	4 673	12 219	7 547	162
Total Produits	58 168	65 575	7 407	13

L'augmentation des produits provient principalement des éléments financiers et H.A.O. de l'exercice :

- une reprise de provision antérieurement constituée en vue de faire face aux coûts de cession des titres Etat à hauteur de 6 928 millions de F CFA ;

- une reprise de provision pour risque à hauteur de 700 millions de F CFA.

Charges (en millions de F CFA)	Exercice 2009	Exercice 2010	Variation (en valeur)	Variation (%)
Achats, transport et services	33 442	33 849	407	1
Charges de Personnel	9 689	10 450	761	8
Amortissements, provisions et autres charges	13 802	18 641	4 839	35
Total Charges	56 933	62 940	6 007	11

Le total des charges augmente de 11% principalement à cause :

- de la hausse des coûts directs de production (électricité) ;
- des charges de personnel en raison de leur mise en conformité par rapport au Plan Calcul;
- de l'actualisation de la provision sur les frais de décotes liés aux certificats Etat.

Nous terminons l'année 2010 avec un résultat net de 2 635 millions de F CFA en hausse de 1 400 millions par rapport à l'exercice 2009.

Le total du bilan consolidé de la SODECI vous est présenté ci-dessous. Il baisse de 0,41%.

	Exercice 2009	Exercice 2010	Variation (en valeur)	Variation (%)
Actif immobilisé net	43 374	36 820	-6 554	-15,11
Actif circulant	71 025	77 298	6 273	8,83
Trésorerie	527	342	-185	35,10
ACTIF	114 926	114 460	-466	-0,41
Capitaux Permanents	39 147	39 627	480	1,23
<i>dont résultat de l'exercice</i>	1 236	2 635	1 399	113,19
Passif Circulant	67 536	69 190	1 654	2,45
Trésorerie-Passif	8 243	5 643	-2 600	31,54
PASSIF	114 926	114 460	-466	-0,41

La baisse de l'actif immobilisé net résulte d'une part du remboursement de l'échéance des titres Etat au 15 février 2010 (7 472 millions de F CFA), des amortissements et cessions d'immobilisations de l'année (3 368 millions de F CFA) et d'autre part des nouvelles acquisitions (4 286 millions de F CFA) :

- 7 472 millions de F CFA de remboursement des titres Etat échus au 15 février 2010 (capital plus intérêts) ;
- 4 286 millions de F CFA d'investissements courants d'exploitation ;
- 3 368 millions de F CFA au titre des amortissements et cessions d'immobilisations.

L'augmentation de l'actif circulant de 6 273 millions de F CFA s'explique par :

- 12 175 millions de F CFA d'accroissement du poste clients, à raison de 8 382 millions de F CFA pour les clients Etat et 3 793 millions de F CFA pour les clients privés ;
- 217 millions de F CFA de hausse sur les stocks ;
- 6 119 millions de F CFA de baisse sur les autres actifs circulants essentiellement due au paiement de 5 631 millions de F CFA intervenu sur le solde de la compensation 2008.

La trésorerie nette comptable SODECI reste négative mais s'améliore de 2 415 millions de F CFA, passant de -7 716 millions de F CFA à fin 2009 à -5 301 millions de F CFA au 31 décembre 2010. Cette amélioration est liée aux règlements reçus de l'Etat. Ces règlements nous ont permis d'assurer à la fois le paiement régulier de l'ensemble de nos fournisseurs et de baisser les concours bancaires.

■ PERSPECTIVES 2011

Le fonctionnement et l'activité de SODECI ont été très perturbés par la crise post-électorale qui a eu un impact négatif sur la production, la facturation et la trésorerie de l'Entreprise.

Le résultat net social prévisionnel de 2011 est donc très en baisse par rapport à celui de 2010.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS (Exercice clos le 31 décembre 2010)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire, S.A. (SODECI) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil

d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé

Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Convention d'assistance générale conclue avec Finagestion

Administrateurs communs : Messieurs Olivier Bouygues, Marcel Zadi Kessy,
ECP II Finagestion.

Nature et objet : Les prestations d'assistance générale portent sur les domaines juridiques, financier, comptable, informatique, technique, des ressources humaines et du management. Cette convention est conclue pour une durée d'un an avec tacite reconduction.

Modalités et rémunération : Ces diverses prestations sont rémunérées au taux de 3,93% du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'exercice précédent et font l'objet de facturations trimestrielles. Le montant total comptabilisé en charges par la SODECI au titre de ces prestations s'élève à F CFA 1.566 millions hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

2. Convention d'assistance générale conclue avec GS2E

- Administrateur commun : Monsieur Marcel Zadi Kessy.
- Nature et objet : Mise à disposition du personnel de GSEE à SODECI et convention d'assistance générale.
- Modalités et rémunération : Sur l'exercice 2010, le coût total facturé au titre des prestations rendues à la SODECI par le GS2E s'est élevé à F CFA 1.741 millions hors taxes.
Les coûts refacturés par SODECI à GSEE s'élève à F CFA 496 millions.

3. Conventions conclues avec la CIE

- Administrateurs communs : Messieurs Olivier Bouygues, Marcel Zadi Kessy, Ousmane Diarra, Jean-Jacques Cassagne, Louis Peterschmitt, Eric Tauziac, ECP II Finagestion.

3.1 Convention de bail

- Nature et objet : Location à la CIE d'un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette, d'un parking souterrain et de parkings extérieurs. Cette convention, en date du 1er février 1993, est consentie et acceptée pour une durée de 9 ans et est renouvelable par tacite reconduction par période triennale.
- Modalités et rémunération : Le loyer trimestriel est de F CFA 55 millions. Le loyer perçu par SODECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à F CFA 221 millions hors taxes.

3.2 Convention d'assistance médicale curative conclue avec la CIE

- Nature et objet : Assistance médicale curative. Cette convention autorise le personnel de la SODECI à recevoir des soins médicaux au sein de la CIE.
- Modalités et rémunération : Les charges supportées par la SODECI sur l'exercice 2010 s'élèvent à F CFA 24 millions hors taxes.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux Comptes

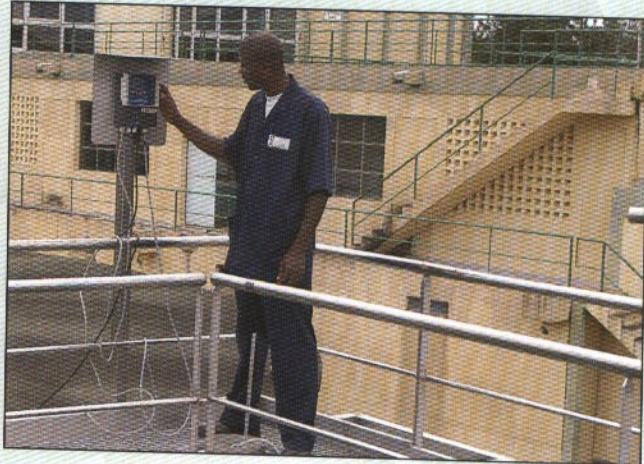
Mazars Côte d'Ivoire

Ernst & Young

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

PROJET DE RESOLUTIONS



• Première résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010 du bilan et du compte de résultat net au 31 décembre 2010, ainsi que du Rapport Général des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête au chiffre de 2 635 255 644 F CFA le montant du bénéfice net de cet exercice, après imputation de l'impôt y afférent.

• Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2010.

• Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales approuve toutes les conventions et opérations qui s'y trouvent mentionnées.

• Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice 2010 s'élève à 2 635 255 644 F CFA et compte tenu du Report à nouveau antérieur de 81 192 169 F CFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 2 716 447 813 F CFA de la manière suivante :

- à la distribution d'un dividende brut de	2 385 000 000
- le solde au Report à nouveau, soit	331 447 813

L'Assemblée Générale fixe à 2 650 F CFA bruts par action le montant du dividende total qui reviendra, au titre de l'exercice 2010 à chacune des 900 000 actions composant le capital soit 2 385 F CFA nets par action. Ce dividende sera mis en paiement à la diligence de la Direction Générale à partir du 20 juin 2011.

• Cinquième résolution

Le Conseil d'Administration en date du 25 mars 2011 a constaté la démission de l'Administrateur Auguste MIREMONT par courrier du 18 février 2011.

L'Assemblée Générale prend acte de cette démission et met fin au mandat de Monsieur MIREMONT Auguste à compter de la levée de la présente séance.

Après lecture du rapport de gestion, l'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve de sa gestion à Monsieur MIREMONT.

• Sixième résolution

L'Assemblée Générale après lecture du rapport de gestion, décide de ratifier la cooptation en qualité d'Administrateur de Monsieur DIA Mamadou en remplacement de Monsieur MIREMONT Auguste démissionnaire, effectuée en Conseil d'Administration le 25 mars 2011 pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

• Septième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat de Commissaires aux comptes Titulaire du cabinet MAZARS Côte d'Ivoire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

• Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat de Commissaires aux comptes Suppléant du Commissaire aux comptes Titulaire MAZARS Côte d'Ivoire, de Monsieur N'DABIAN Kroah Bilé, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

• Neuvième résolution

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au porteur d'originaux ou de copies du procès-verbal constatant ces délibérations, à effet d'accomplir toutes formalités légales, dépôts ou autres de publicité.

BILAN

ACTIF	BRUT	Exercice 2010		Exercice 2009 NET		
		AMORT/PROV	NET			
ACTIF IMMOBILISE (1)						
AA Charges immobilisées						
AX Frais d'établissement						
AY Charges à répartir						
AC Primes de remboursement des obligations						
AD Immobilisations incorporelles						
AE Frais de recherche et développement						
AF Brevets, licences et logiciels	3 563 488 621	3 290 544 239	272 944 382	453 066 032		
AG Fonds de commerce						
AH Autres immobilisations incorporelles	116 956 903	116 956 903	-			
AI Immobilisations corporelles						
AJ Terrains	276 601 031		276 601 031	276 601 031		
AK Bâtiments	9 023 198 937	8 749 976 562	273 222 375	337 869 135		
AL Installations et agencements	7 046 800 679	4 393 261 597	2 653 539 082	1 377 682 462		
AM Matériel	19 250 545 285	12 551 579 535	6 698 965 750	6 548 577 278		
AN Matériel de transport	8 321 316 869	5 599 470 223	2 721 846 646	3 118 281 636		
AP Avances et acomptes versés sur immobilisations	175 491 827		175 491 827	498 861 651		
AQ Immobilisations financières						
AR Titres de participations	211 200 000		211 200 000	211 200 000		
AS Autres immobilisations financières	23 572 477 115	35 927 415	23 536 549 700	30 552 208 467		
AW (1) dont H.A.O. : Brut						
	Net					
AZ TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	71 558 077 267	34 737 716 474	36 820 360 793	43 374 347 692		
ACTIF CIRCULANT						
BA Actif circulant HAO						
BB Stocks						
BC Marchandises						
BD Matières premières et autres approvisionnements	7 224 613 053	802 338 417	6 422 274 636	6 203 067 196		
BE En - cours						
BF Produits fabriqués	857 631 573		857 631 573	859 647 671		
BG Créances et emplois assimilés						
BH Fournisseurs, avances versées	707 340 839		707 340 839	1 615 736 725		
BI Clients	89 369 159 116	30 240 242 726	59 128 916 390	46 953 880 505		
BJ Autres créances	11 056 180 927	873 952 883	10 182 228 044	15 392 434 144		
BK TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	109 214 925 508	31 916 534 026	77 298 391 482	71 024 766 241		
TRESORERIE - ACTIF						
BQ Titres de placement						
BR Valeurs à encaisser			300 000 000	300 000 000		
BS Banques, CCP, Caisses	149 187 152	107 657 797	41 529 355	227 337 646		
BT TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	449 187 152	107 657 797	341 529 355	527 337 646		
BU Ecart de conversion - actif (IV)						
(perte probable de change)						
BZ TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	181 222 189 927	66 761 908 297	114 460 281 630	114 926 451 579		

BILAN

PASSIF

Exercice 2010

Exercice 2009

CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES

CA	Capital	4 500 000 000	4 500 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé		
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	255 906 342	255 906 342
CE	Ecart de réévaluation	1 045 087 734	1 045 087 734
CF	Réserves indisponibles	909 800 000	909 800 000
CG	Réserves libres	2 911 725 555	2 911 725 555
CH	Report à nouveau	(+ ou -) 81 192 169	195 218 298
CI	Résultat net de l'exercice	(bénéfice + ou perte -) 2 635 255 644	1 235 973 871
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement	2 116 563	4 281 219
CM	Provisions réglementées et fonds		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	12 341 084 007	11 057 993 019

DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)

DA	Emprunts	2 498 795 317	2 978 430 735
DB	Dettes de crédit bail et assimilées	623 912 263	504 464 876
DC	Dettes financières diverses	14 934 561 945	13 967 975 742
DD	Provisions financières pour risques et charges	9 228 502 915	10 638 207 573
DE	(1) dont H.A.O.		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	27 285 772 440	28 089 078 926
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	39 626 856 447	39 147 071 945

PASSIF CIRCULANT

DH	Dettes circulantes et ressources assimilées HAO	497 981 318	262 389 102
DI	Clients, avances reçues	5 825 803 148	5 002 191 056
DJ	Fournisseurs d'exploitation	12 711 154 489	17 596 197 351
DK	Dettes fiscales	45 893 518 904	40 311 197 794
DL	Dettes sociales	1 975 024 623	1 840 587 485
DM	Autres dettes	2 287 378 006	2 523 576 715
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	69 190 860 488	67 536 139 503

TRESORERIE PASSIF

DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie		
DS	Banques, découverts	5 642 564 695	8 243 240 131
DT	TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	5 642 564 695	8 243 240 131
DU	Ecart de conversion - Passif (V)		
DZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	114 460 281 630	114 926 451 579

N°d'identification fiscale : 0100984A

■ COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

ACTIVITES D'EXPLOITATION

			Exercice 2010	Exercice 2009
RA	Achats de marchandises		0	0
RB	Variation de stocks	(+ ou -)		
	(Marge brute sur marchandises voir TB)			
RC	Achats de matières premières et fournitures liées			
RD	Variation de stocks	(+ ou -)	9 962 739 675	8 143 397 319
	(Marge brute sur marchandises voir TG)		-464 149 112	319 402 631
RE	Autres achats			
RH	Variation de stocks	(+ ou -)	10 169 030 682	9 276 822 794
RI	Transports			
RJ	Services extérieurs		1 200 014 018	1 365 149 744
RK	Impôts et taxes		12 984 571 341	14 338 006 696
RL	Autres charges		1 595 781 363	1 152 435 126
			5 460 253 191	6 298 480 957
RP	Charges de personnel (1)	(Valeur ajoutée voir TN)		
	(1) dont personnel extérieur	875 674 804	823 815 904	10 450 528 541
RS	Dotations aux amortissement & provisions			9 689 170 847
			4 961 016 374	4 026 155 573
RW	Total des charges d'exploitation		56 319 786 073	54 609 021 687
	(Résultat d'exploitation voir TX)			

PRODUITS

ACTIVITES D'EXPLOITATION

TA	Ventes de marchandises			
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	13 639 110	15 475 732	13 639 110
TC	Ventes de produits fabriqués			
TD	Travaux, services vendus		36 811 661 522	37 470 933 441
TE	Production stockée (ou déstockage)	(+ ou -)	16 544 512 697	15 959 693 433
TF	Production immobilisée		2 016 098	51 217 130
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	44 980 765 506	46 306 864 582	1 121 165 752
TH	Produits accessoires			
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA+TC+TD+TH)	53 712 573 405	53 911 756 295	342 760 076
TJ	(1) dont à l'exploitation			465 653 689
TK	Subventions d'exploitation			
TL	Autres produits			
TN	VALEUR AJOUTEE	14 953 435 326	15 115 903 906	1 025 921 229
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 502 906 785	5 426 733 059	758 805 220
TS	Reprises de provisions			
TT	Transferts de charges		1 139 866 106	522 316 232
TW	Total des produits d'exploitation		57 001 542 590	56 531 915 406
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION	681 756 517	1 922 893 719	
	Bénéfice (+) ; Perte (-)			

N°d'identification fiscale : 0100984A

■ COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

		Exercice 2010	Exercice 2009
RW	Report Total des charges d'exploitation	56 319 786 073	54 609 021 687
ACTIVITE FINANCIERE			
SA	Frais financiers	470 481 803	680 614 113
SC	Pertes de change		
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières (Résultat financier voir UG)	470 481 803	680 614 113
SH	Total des Charges des activités ordinaires	56 790 267 876	55 289 635 800
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	157 321 679	27 991 253
SL	Charges H.A.O.	121 962 621	122 477 570
SM	Dotations H.A.O.	5 191 455 000	617 737 685
SO	Total des Charges H.A.O. (Résultat H.A.O voir UP)	5 470 739 300	768 206 508
SQ	Participation des travailleurs	678 546 351	875 094 491
SR	Impôts sur le résultat	678 546 351	875 094 491
SS	Total participation et impôts		
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES (Résultat net voir UZ)	62 939 553 527	56 932 936 799

PRODUITS

TW	Report total des produits d'exploitation	57 001 542 590	56 531 915 406
UA	Revenus financiers	1 085 982 233	1 110 811 885
UC	Gains de change		
UD	Reprises sur provisions		
UE	Transfert de charges		
UF	Total des produits financiers	1 085 982 233	1 110 811 885
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	615 500 430	430 197 772
UH	Total des produits des activités ordinaires	58 087 524 823	57 642 727 291
UI	RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)	1 297 256 947	2 353 091 491
UJ	(1) dont impôt correspondant : 324 314 237 I 588 272 873		
UK	Produits de cessions d'immos	81 369 376	14 903 905
UL	Produits H.A.O.	475 808 016	509 114 818
UM	Reprises H.A.O.	6 930 106 956	2 164 656
UN	Transfert de charges		
UO	Total des produits H.A.O.	7 487 284 348	526 183 379
UP	RESULTAT H.A.O.	2 016 545 048	-242 023 129
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	65 574 809 171	58 168 910 670
UZ	RESULTAT NET Bénéfice (+) ; Perte (-)	2 635 255 644	1 235 973 871

N°d'identification fiscale : 0100984A

■ TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAF.G=EBE

- Charges décaissables restantes] à l'exclusion des cessions
- + Produits encaissables restants] d'actif immobilisé

		E.B.E.	
SA	Frais financiers	470 481 803	TT Transferts de charges d'exploitation
SC	Pertes de change		UA Revenus financiers
SL	Charges H.A.O.	121 962 621	UE Transfert de charges financières
SQ	Participation		UC Gains de change
SR	Impôts sur le résultat	678 546 351	UL Produits H.A.O.
			UN Transferts de charges H.A.O.
TOTAL (1)		1 270 990 775	TOTAL (2)

CAF.G : Total (1) - Total (2) = 4 793 706 259 (N-1) : 5 368 473 588

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF '= CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)
AF = 4 793 706 259 - 1 350 000 000 3 443 706 259 (N-1) : 4 468 473 588

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E '= Var. Stock (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

- (1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes
- (2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
Variation des stocks : N - (N-1)		
BC Marchandises	219 207 440	OU
BD Matières premières		OU
BE En-cours		OU
BF Produits fabriqués		2 016 098
A Variation globale nette des stocks	217 191 342	OU

Variation des créances : N - (N-1)		
BH Fournisseurs, avances versées		OU 908 395 886
BI Clients	12 175 035 885	OU
BJ Autres créances		OU 5 210 206 100
BU Ecarts de conversion - Actif		OU
B Variation globale nette des créances	6 056 433 899	OU

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)		
DI Clients, avances reçues		OU 823 612 092
DJ Fournisseurs d'exploitation	2 687 419 756	OU
DK Dettes fiscales		OU 5 582 321 110
DL Dettes sociales		OU 134 437 138
DM Autres dettes	2 433 821 815	OU
DN Risques provisionnés		OU
DU Ecarts de conversion - Passif		OU
C Variation globale nette des dettes circulantes	4 854 496 472	OU

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	2010	2009
Excédent brut d'exploitation	4 502 906 785	5 426 733 059
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)	-4 854 496 472	22 719 047 778
- Production immobilisée	-1 121 165 752	-1 287 820 529
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	-1 472 755 439	26 857 960 308

N°d'identification fiscale : 0100984A

■ TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (PASSIF)

		Exercice 2010		Exercice 2009
		Emplois	Ressources	(E - ; R+)
I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS				
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)			
Croissance interne				
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	153 397 710		-11 063 532
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	4 291 528 551	412 934 464	-3 046 133 355
Croissance externe				
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	708 083 696	7 723 742 463	-25 575 779 943
FF	INVESTISSEMENT TOTAL		2 983 666 970	-28 632 976 830
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)	4 854 496 472 ou	0	22 719 047 778
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF+FG)	1 870 829 502		-5 913 929 052
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F. ; H.A.O.)		ou 235 592 216	-178 666 393
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)			-479 635 418
Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières				
(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII				
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	1 635 237 286		-6 572 230 863
V. FINANCEMENT INTERNE				
FL	Dividendes (Emplois)/C.A.F.G (Ressources)	1 350 000 000	4 793 706 259	4 468 473 588
VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES				
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux			
FN	Subventions d'investissement			
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)			
VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS				
FQ	Emprunts (2)	948 982 790	588 794 759	-322 679 874
FR	Autres dettes financières (2)		966 586 203	998 620 580
(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois				
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		4 050 104 431	5 144 414 294
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)		ou 2 414 867 145	-1 427 816 569
VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE				
Trésorerie nette				
FU	à la clôture de l'exercice +ou-	-5 301 035 340		
FV	à l'ouverture de l'exercice +ou-	-7 715 902 485		
FW	VARIATION TRESORERIE (+ si Emploi ; - si Ressources)	2 414 867 145	ou	1 427 816 569
Contrôle : D = VIII avec signe opposé				
Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences "bilantielles"				
CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N-1)				
			Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1)			ou	7 033 771 401
Variation du B.F. global (F.d.R.) : BFG(N) - BFG(N-1)			ou	
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)			ou	2 414 867 145
TOTAL			7 033 771 401	= 7 033 771 401

N°d'identification fiscale : 0100984A

ETAT ANNEXE

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

L'état annexé aux états financiers présente les principales règles et méthodes comptables appliquées par la SODECI pour établir ses états financiers, les règles spécifiques et les autres informations nécessaires pour l'appréciation des états financiers.

A. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux principes comptables définis par :

- l'Acte Uniforme de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit comptable en vigueur en Côte d'Ivoire depuis octobre 2003 ;
- les normes IFRS pour certains aspects spécifiques, notamment les provisions pour les avantages liés au personnel (médailles du travail, IFC complémentaire et les avantages post-emploi) depuis l'exercice clos au 31 décembre 2005. Aucun changement de méthode d'évaluation n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Particularités concernant certains postes

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement ont été totalement amortis au 31 décembre 2002. Les logiciels, les frais de développement et les études informatiques sont amortis selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation prévues qui sont comprises entre 3 et 7 ans. La migration de notre système de gestion clientèle d'OCEANS et SAPHIR vers SAPHIR V2 entamée en 2009 a été achevée dans tous les sites en mai 2010.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût de revient et sont comptabilisées au coût historique.

Les immobilisations corporelles ont été réévaluées conformément à la loi de finances 1995 par application d'un coefficient de 1,4 sur les immobilisations existantes au 12 janvier 1994.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur la base de leur durée probable d'utilisation :

Bâtiments industriels et administratifs	
Matériel et outillage	20 ans
Compteurs SODECI	7-10 ans
Matériel de transport et agencements véhicules	10 ans
Engins de travaux publics	3-5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	7-10 ans
Mobilier des agents	10 ans
Matériels informatiques	10 ans
	5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières de la SODECI sont enregistrées au coût d'acquisition et comprennent au 31 décembre 2010 :

- deux prêts AFD (PCI et Assainissement) pour 2 498,8 millions de F CFA.
- un prêt (BICT) accordé à l'Etat de 15,3 millions de F CFA, suite à la transformation d'un avoir bancaire après liquidation, ce prêt est provisionné à 100%,
- une participation dans la société immobilière LOGIVOIRE de 8,5 millions de F CFA, provisionnée à 100 %,
- une participation de 211,2 millions de F CFA représentant 33% du capital de GS2E (Groupement des Services Eau et Electricité), un GIE créé par SODECI et CIE le 09 mai 2006 et ayant débuté ses activités le 1er juillet 2006,
- des certificats d'Etat issus de la titrisation d'office des créances de SODECI sur l'administration ivoirienne, se décomposant comme suit au 31 décembre 2010 :
 - solde de la titrisation de la taxe de drainage (décret n°2007-14 du 01 février 2007 portant titrisation des arriérés du Trésor Public au 31/12/2005) : 842,4 millions de F CFA ;
 - solde des titrisations opérées suite à l'arrêté n°1102/MEF/DGTCP du 18 décembre 2008 de la taxe

de drainage : 1 050 millions de F CFA,

- solde de la titrisation opérée suite à l'arrêté n°1102/MEF/DGTCP du 18 décembre 2008 des créances et dettes réciproques compensées à fin 2006 : 17 947,5 millions de F CFA ;

• des dépôts et cautions versés pour un montant total de 381,6 millions de F CFA.

Stocks

Les stocks sont suivis en inventaire permanent et sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré.

- Les compteurs produits par la SOCA et les compteurs « retours terrains » sont évalués à un coût préétabli.
- Les biens stockés importés, facturés et non réceptionnés au 31 décembre 2010 sont comptabilisés en marchandises en cours de route (stocks flottants) pour une valeur de 2 747,7 millions de F CFA.
- Les provisions pour dépréciation des stocks sont évaluées sur la base du stock à rotation lente. Les ventes intervenues au cours de l'exercice sur les imprimés et fournitures informatiques périmés ont permis une reprise de 67,1 millions de F CFA de provisions.

Les équipements en fonte faisant partie des stocks à rotation lente ont fait l'objet d'une dotation aux provisions pour un montant de 312 millions de F CFA. Au final, le montant total des provisions s'élève à 802,3 millions de F CFA à fin décembre 2010.

Clients et comptes rattachés

Client Etat : Ce poste comprend l'ensemble des créances relatives aux activités eau, assainissement et travaux. Le risque de non recouvrement des créances du secteur public et parapublic est évalué en fonction de la nature du client. Des compensations sont régulièrement effectuées. Les créances « compensables » ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation quels que soient les retards de règlement. Les créances « non compensables » sont assimilées à des privés (les sociétés d'Etat en liquidation, les EPN, les mairies et les sociétés d'Etat) et donc provisionnées.

Au cours de l'exercice 2010, la SODECI a perçu de l'Etat la somme de 4 200 millions de F CFA pour le paiement de ses consommations courantes d'eau potable relatives à 2010.

Le solde net du protocole de dettes et créances croisées entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la SODECI à fin décembre 2009 de 14 154,5 millions de F CFA a fait l'objet de paiement au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 5 631,1 millions de F CFA, à raison de 2 103,4 millions de F CFA par compensation avec l'impôt BIC zone CNO, 1 000 millions de F CFA par virement direct du Trésor Public et 2 527,7 millions de F CFA dans le cadre de l'opération « Obligations Assimilables du Trésor (OAT) ». Le reliquat de 8 523,4 millions de F CFA à fin décembre 2010 est inscrit au bilan dans le poste BJ « Autres créances ».

Les provisions pour dépréciation des créances sur les clients sont déterminées en tenant compte de :

- la nature des abonnés (privés ménages, gros clients, administrations, parapublic, ...);
- l'antériorité des créances ;
- la non compensation des créances débitrices et créditrices ;
- la couverture des créances actives ;
- l'augmentation du risque de non recouvrement pour les impayés multiples sur des clients actifs.

Toutes les provisions sur les créances sont constituées pour la part de chiffre d'affaires revenant à la SODECI (rémunération du fermier dans le contrat d'affermage), hors taxes (TVA, Surtaxes et Fonds de développement) et nettes des avances sur consommations.

Spécifiquement, les créances résiliées sur les clients privés ménages sont provisionnées à 95% pour des impayés antérieurs à 1 an pour la part SODECI nette des avances sur consommation et à 80% pour les créances de l'année en cours comprises dans nos autres créances au bilan.

Les créances actives (non résiliées) sur les clients privés ménages pour lesquels nous constatons des impayés multiples sur certaines polices actives sont provisionnées comme des

résiliés (95%). Le risque de non recouvrement **des créances sur les gros clients actifs** est apprécié individuellement et tient compte du résultat des procédures de recouvrement engagées, de la solvabilité du client et de l'ancienneté de la créance. C'est au vu de cette analyse que le taux de provision est estimé.

En ce qui concerne **l'activité travaux**, les créances sur les entreprises du secteur privé et sur les personnes physiques sont provisionnées à hauteur de 50% sur les créances actives et 95% sur les créances douteuses.

Les consommations d'eau non encore relevées et donc non facturées à la date de clôture, dénommées « eau en compteur », représentent des produits à recevoir qui sont calculés selon une méthode statistique pour la part SODECI.

Les travaux en cours de réalisation en fin d'année (les travaux neufs, travaux de renouvellement et travaux d'entreprise) sont évalués et comptabilisés en produits à recevoir afin de prendre en compte la marge à l'avancement sur l'exercice clôturé.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées :

- des droits acquis par le personnel, au titre des « indemnités de fin de carrière », évalués sur la base de l'article 40 de la Convention Collective Interprofessionnelle de Côte d'Ivoire.
- des risques juridiques issus d'un suivi individuel des litiges en cours.
- de divers autres risques et charges appréciés au cas par cas.

Spécifiquement, la SODECI avait dans ses comptes arrêtés au 31 décembre 2009 une provision de 6 927,9 millions de F CFA destinée à couvrir les frais de décote et de commissions liés à la cession prévisible des certificats d'Etat pour les échéances 2011, 2012 et 2013. Au cours de l'exercice 2010, la SODECI n'a pas pu céder ces certificats et l'Etat a réglé l'échéance 2010 à hauteur de 90% par émission d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT), qu'une banque de la place a rachetées moyennant une décote de 1 050 millions de F CFA. Sur la base de l'engagement de remboursement pris par le Trésor Public, cette décote a été inscrite en « Autres créances » et provisionnée pour la totalité de son montant, en attendant de l'Etat, un remboursement effectif dont les modalités n'ont pas encore été définies. La SODECI ne compte plus céder les futures échéances et par conséquent la provision existante au 31 décembre 2009 de 6 927,9 millions de F CFA a été reprise en totalité. Cependant, compte tenu de la transaction réalisée pour la première échéance ainsi que de la situation économique actuelle, une décote prévisionnelle estimée forfaitairement à 20% de la valeur nominale des certificats d'Etat, augmentée des intérêts courus jusqu'au terme de l'opération, a été provisionnée pour les échéances restantes (2011, 2012 et 2013). Ainsi, au titre de cette opération, les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2010 enregistrent une provision de 5 191,5 millions de F CFA. L'impact sur le résultat de l'exercice 2010 est un produit de 1 736,40 millions de F CFA.

Le tableau récapitulatif de l'ensemble des provisions constituées dans les comptes de la société est présenté ci-après.

■ TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2010 (EN KFCFA)

DESIGNATION	Provisions au 31/12/09	Dotations aux Provisions	Reprises de provisions	Vir. de Poste à poste	Total provisions au 31/12/10
Eau	25 462 870	4 110 728	761 968		28 811 630
Dont Zone CNO	17 688 817	2 262 120	0		19 950 937
Frais/rec traités & CH. impayés	173 779	43 642	0		217 421
T.L.E.	606 435	49 450	28 204		627 681
Exploitation Eau	26 243 085	4 203 820	790 172		29 656 733
Autres activités	482 928	101 802	1 220		583 510
Total Prov.P/Dépréciations	26 726 013	4 305 622	791 392	0	30 240 243
Dépréciation/Stock	557 397	312 074	67 133		802 338
Dépréciation/Autres débiteurs	818 244	144 457	88 748		873 953
Dépréciation/Comptes Financiers	229 628	0	121 971	1	107 658
Dep/Immo. Financières & Corpo.	35 928	0	0	-1	35 927
Total Prov.P/Dépréciations	28 367 210	4 762 153	1 069 244	0	32 060 119
Personnel (IFC)	2 736 989	426 631	439 866	1	2 723 755
Risques et charges divers	700 000	1 029 612	700 000		1 029 612
Risques juridiques	273 276	10 405	0	-1	283 680
Charges exceptionnelles	6 927 942	5 191 455	6 927 942		5 191 455
Total Prov.P/Risques & Charges	10 638 207	6 658 103	8 067 808	0	9 228 502
Total provision	39 005 417	11 420 256	9 137 052	0	41 288 622
Dont Zone CNO	17 688 817	2 262 120			19 950 937

Provisions liées à la guerre

Pour rappel, les provisions antérieurement constituées sur la valeur nette comptable des éléments d'actif immobilisé et des stocks situés dans les zones Centre Nord Ouest (CNO) ont été totalement reprises lors des exercices 2009 et antérieurs. Les seules provisions restantes dans les comptes au 31 décembre 2010 sur les zones CNO sont relatives aux consommations d'eau non facturées et s'élèvent 19 950,9 millions de F CFA.

Dettes financières

Les dettes à moyen et long terme au 31 décembre 2010 s'élèvent à 18 057,3 millions de F CFA dont 14 934,6 millions de F CFA d'avances sur consommations versées par les clients, 2 498,8 millions de F CFA d'emprunts contractés auprès de l'AFD pour le compte de l'Etat et garantis par SODECI sur les surtaxes et 623,9 millions de F CFA de dettes de crédit bail mobilier.

B. METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

Production et immobilisation des compteurs

Les matériels et outillages de l'entreprise comprennent des compteurs fabriqués par notre département SOCA, qui font l'objet d'un traitement spécifique.

Les compteurs fabriqués sont initialement comptabilisés en stocks de produits finis et valorisés à leur coût de revient selon la méthode PUMP. Ils sont immobilisés par lots à un coût préétabli au fur et à mesure de leur installation chez les abonnés sur la base des sorties de stocks issus de l'inventaire permanent.

Les compteurs défectueux provenant du terrain donnent lieu à l'enregistrement d'écritures de cession d'immobilisations et de retour en stocks. Ces cessions sont imputées sur les lots les plus anciens de compteurs immobilisés.

Opérations liées aux contrats d'affermage de services publics : incidence sur la présentation des comptes annuels

SODECI détient un droit exclusif (non inscrit à l'actif) de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire conformément au contrat d'affermage d'une durée de quinze ans signé le 04 octobre 2007 pour le même périmètre d'intervention que le précédent contrat d'affermage. De même, SODECI a signé en mai 1999, un contrat d'affermage exclusif pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan non valorisé à l'actif.

Immobilisations : Par application du contrat d'affermage, les comptes de la SODECI n'intègrent pas dans les immobilisations, les biens mis à disposition par l'Autorité Contractante pour assurer la production et la distribution de l'eau en Côte d'Ivoire. De même, les comptes de SODECI ne présentent pas les immobilisations utilisées et mises à disposition par l'Autorité Affermante pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan.

Dettes et créances rattachées : Conformément au contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable, les frais de fonctionnement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), les travaux neufs, les branchements sociaux, le renouvellement des immobilisations, le contrôle du service affermé et le contrôle de la qualité de l'eau sont financés par des dotations comprises dans le prix de l'eau (Fonds de développement) facturé aux usagers. La SODECI gère dans ses comptes ce fonds dont le solde comptable s'élève à 7 152,2 millions de F CFA au 31 décembre 2010. De même, la surtaxe, deuxième volet des taxes spéciales sur l'eau (Loi de Finances 1994), destinée au paiement des emprunts contractés par l'Etat, au financement de l'étude et la réalisation des travaux d'hydraulique villageoise et urbaine, est comptabilisée dans des comptes de passif dès l'émission de la facturation Eau. Elle est apurée pour la part encaissée qui est reclassée dans des comptes séparés de manière à faire apparaître d'une part les surtaxes facturées non encaissées et d'autre part les surtaxes encaissées à reverser, diminuée des utilisations. Le solde des surtaxes encaissées à reverser est de 4 550,8 millions de F CFA au 31 décembre 2010.

Conformément au contrat d'affermage du service d'assainissement, la contribution développement assainissement est exclusivement affectée au financement de la réalisation des programmes de travaux neufs et de renouvellement, de branchements sociaux, au remboursement de la dette et au contrôle. Au 31 décembre 2010, le solde de cette contribution développement s'établit à 3,5 millions de F CFA.

Emprunts

Les emprunts à long terme sont relatifs :

- aux emprunts accordés par l'Agence Française de Développement (AFD). Il s'agit d'un accord de financement à long terme négocié par la SODECI avec l'accord de l'Autorité Affermante (Etat de Côte d'Ivoire). Ces emprunts sont remboursés par prélèvement sur les Surtaxes et la Contribution Développement Assainissement.
- à l'inscription au passif, conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, de la dette de crédit-bail consécutive au financement obtenu de la SGBCI et de la BICICI pour le renouvellement du parc automobile affecté à l'exploitation, en contrepartie de l'inscription à l'actif des biens pris en crédit-bail.

C. AUTRES INFORMATIONS

Vérification générale de comptabilité et vérification de l'application de la législation de la sécurité sociale

Conformément au cycle de contrôle mis en place par l'administration fiscale pour les grandes entreprises, la SODECI a fait l'objet d'une vérification générale de comptabilité au cours de l'exercice 2010. Cette vérification a porté sur les exercices 2007, 2008 et 2009 et s'est soldée par un redressement fiscal de 352 millions de F CFA en droits simples et 40 millions de F CFA de pénalités, soit un total de 392 millions de F CFA comptabilisés dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

La SODECI a fait également l'objet d'une vérification de l'application de la législation de la sécurité sociale par la CNPS. Les contrôles ont porté sur les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008 et ont donné lieu à une notification définitive de 191 millions de F CFA enregistrés dans les comptes au 31 décembre 2010.

Informations relatives au Compte de résultat

Chiffre d'affaires eau

Par courrier daté du 14 août 2008, le Ministère des Infrastructures Economiques a confirmé la nouvelle rémunération de SODECI fixée à 250 F CFA/m³, hors taxes, avec date d'effet au 21 février 2008. Ainsi, pour l'exercice 2010, le rattrapage de tarif de 228 F CFA/m³ à 250 F CFA/m³ a généré un chiffre d'affaires de 2 752 millions de F CFA. Par ailleurs, le contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine de l'eau potable prévoit la révision du tarif de vente de l'eau en fonction de la variation du prix de certains intrants, notamment les produits de traitement. Ainsi, l'Autorité de Tutelle a confirmé à la SODECI au titre de l'année 2010, la révision contractuelle du prix de l'eau (prévue par l'article 48 du contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire) par prélèvement sur le Fonds de Développement pour un montant de 2 047 millions de F CFA. Ces deux montants sont compris dans le chiffre d'affaires eau.

■ VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES (EN M F CFA)

Désignation	2009	2010
Vente d'eau HT	37 471	36 812
Travaux	12 285	12 669
Services vendus	3 690	3 889
Produits accessoires	466	343
Chiffre d'affaires	53 912	53 713

Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Les indemnités de fonction versées aux membres du conseil d'administration en 2010 au titre de l'exercice 2009 sont de 26 millions de F CFA.

Résultat Hors Activités Ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires s'établit à 2 016,5 millions de F CFA (profit) au 31 décembre 2010 et correspond essentiellement à l'écart positif entre les reprises et les dotations aux provisions pour couvrir les frais de décotes sur

l'encaissement des différentes échéances des certificats d'Etat, diminué de la moins-value sur cession d'immobilisations pour 75,9 millions de F CFA, et augmenté de 356 millions de F CFA de produits divers H.A.O.

Engagements financiers (hors bilan en millions de F CFA)

Les avals, cautions et garanties donnés sont essentiellement des cautions données et reçues dans le cadre des marchés de travaux, de cautions fiscales (douanières) et contractuelles (affermage eau potable et assainissement).

Engagements Reçus	Engagements Donnés
2 401	4 541

■ COMPOSITION DU CAPITAL ET FILIALES

Composition du capital :

FIBYSA	46,07%	SIDIP	4,81%
Etat de Côte d'Ivoire	3,25%	Divers Ivoiriens	38,59%
FCP SODECI	7,28%		

Filiales

SODECI détient 85% du capital de LOGIVOIRE (Société à responsabilité limitée de promotion immobilière) destinée à la réalisation de logements pour les agents. Elle détient également 33% (211,2 millions de F CFA) du capital du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la CIE.

Situation fiscale latente : Analyse de l'impôt différé (ID)

Elle résulte des décalages temporaires d'imposition (Congés payés personnel, autres provisions non déductibles). Conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, les ID ne sont pas comptabilisés, seul l'impôt exigible au cours de l'exercice est comptabilisé.

Situation sociopolitique

Les élections présidentielles ont débouché, à l'issue du second tour, sur une crise politique sans précédent qui a plongé le pays dans une situation extrêmement complexe. Les effets de cette crise n'ont pas affecté les activités de l'entreprise sur l'exercice écoulé. Toutefois, si elle perdure, il faudra s'attendre à une baisse significative des activités dans la quasi-totalité des secteurs en 2011.

Événements post-clôture

Néant

*Depuis 50 ans,
la SODECI accompagne l'évolution de la Côte d'Ivoire.*

Océan Afrique

